



## Conditions générales de vente - Noms de domaine

Entre les soussignées :

La société RACK42,

Société Anonyme à Responsabilité Limitée, immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 798 125 506, dont le siège est sis 72, impasse Philippe Soupault à 54 000 Nancy, représentée par Denis Sacchet, Co-Gérant, dûment habilité aux fins des présentes,

ci-après dénommée "RACK42",

d'une part,

et :

---

---

---

ci-après dénommée "le Client",

D'autre part,

Ci-après collectivement désignée(s) les "Parties" et individuellement une "Partie",

Il a été convenu ce qui suit

RACK42 est un prestataire informatique offrant notamment à ses clients des prestations de réservation de noms de domaines et de gestion de serveurs DNS.

Préalablement à la conclusion du présent Contrat, le Client a pu vérifier l'adéquation à ses besoins des Services fournis par RACK42 dans le cadre de ce Contrat, et a pu recueillir auprès de RACK42 toutes les informations, précisions et conseils qui lui étaient nécessaires pour s'engager en toute connaissance de cause.

### **Article 1. Définitions**

Dans le présent Contrat, les termes commençant par une majuscule auront la définition suivante :

"Bon de commande" désigne le document annexé au présent contrat lors de sa signature, décrivant les caractéristiques des Services commandés par le Client.

"Contrat" désigne l'ensemble contractuel constitué par le présent document et le Bon de commande. Le Bon de commande peut déroger aux dispositions du présent document, sous réserve que cette dérogation fasse l'objet d'une mention expresse visant l'Article auquel les Parties entendent déroger.

"Services" désigne l'ensemble des prestations fournies au Client par RACK42, telles que décrites dans le présent Contrat.

### **Article 2. Objet du contrat**

Le présent Contrat définit les conditions dans lesquelles RACK42, sous réserve du paiement effectif des sommes prévues au Bon de commande, fournit au Client les Services d'enregistrement, d'hébergement et d'administration de noms de domaine.

Dans le cadre de ses prestations d'enregistrement et de dépôt de noms de domaine, RACK42 est revendeur d'une partie des services proposés par la société GANDI SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 € ayant son siège social au 63-65, boulevard Masséna à Paris (75013) FRANCE, ci-après dénommée "GANDI".

Pour chaque extension, GANDI met à disposition des conditions particulières présentées sur la page [https://www.gandi.net/contracts/all\\_contracts/](https://www.gandi.net/contracts/all_contracts/). Le Client reconnaît, lors de chaque commande, avoir consulté cette page correspondant aux extensions des noms de domaine



présent sur le Bon de commande, et les avoir acceptées dans leur intégralité.

Par ailleurs, chaque registre dispose d'une charte de nommage à laquelle le Client est automatiquement assujéti dès lors qu'il enregistre un nom de domaine dans l'extension gérée par le registre, qu'une acceptation explicite lui soit demandée ou non. Ces chartes de nommage peuvent être consultées sur le site Internet de chaque registre. Les adresses URL des sites des registres sont disponibles via le lien : <http://www.iana.org/domains/root/db/>

Les prestations définies ci-après fixent la limite des obligations de RACK42 au titre du présent Contrat. Toute prestation associée, notamment toute prestation de formation ou encore d'assistance à l'installation ou à la mise en exploitation d'applications ou de mises à jour, devra faire l'objet d'un Contrat distinct.

### **Article 3. Caractéristiques essentielles des services offerts**

L'offre de RACK42 correspond aux services d'enregistrement et d'hébergement de noms de domaine. Dans le cadre de ces services, RACK42 réalise les tâches suivantes :

#### **3.1 Vérification de disponibilité et enregistrement d'un nom de domaine**

Sur demande du Client, RACK42 procède à la vérification auprès des autorités compétentes de la disponibilité d'un nom de domaine. RACK42 peut enregistrer les extensions offertes par GANDI. Cette vérification s'effectue à un moment donné et ne prend pas en considération les demandes d'enregistrement qui n'auraient pas encore été traitées par les organismes compétents. A la suite de la disponibilité du nom de domaine tel que celui-ci apparaît dans le cadre du whois, RACK42 propose au Client d'enregistrer en son nom ledit nom de domaine.

RACK42 s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services proposés, RACK42 souscrit à ce titre à une obligation de moyens. En conséquence, RACK42 ne pourra en aucun cas être tenu responsable du refus d'enregistrement par l'organisme compétent du nom de domaine choisi. RACK42 agit au nom du Client pour tous les aspects techniques et gère le paiement des frais d'enregistrement auprès des organismes français ou étrangers, publics ou privés, habilités à délivrer les noms de domaine. RACK42 s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à l'enregistrement, auprès des organismes compétents, du nom de domaine pour lequel RACK42 avait adressé une commande. Ces dépôts pourront concerner aussi bien des noms génériques (.com, .net, .org etc.) que des noms relevant d'extensions locales (.fr, .it etc.). Le Client autorise RACK42 à adjoindre tout tiers de son choix dans l'exercice de tout ou partie de sa mission, à la condition de rester responsable et garant envers du Client de ses obligations.

#### **3.2 Administration et gestion du nom de domaine**

RACK42 procède à un contrôle précis des coûts et des échéances correspondant aux aspects financiers récurrents (redevances...) afin d'éviter les sanctions des NICs pour non-paiement des redevances (désactivation des domaines non payés, ou remise dans le domaine public). A ce titre, RACK42 s'engage à contacter le Client pour procéder aux règlements des renouvellements d'abonnements. En cas de volonté du Client de déménager le nom de domaine, il appartient au nouveau prestataire ou hébergeur d'effectuer les procédures de transfert du nom de domaine, ainsi que de payer les frais des autorités d'enregistrement (NICs, ou registrars), le cas échéant.

#### **3.4 Modes et conseils d'utilisation, obligations du Client**

Le choix et l'enregistrement d'un nom de domaine sont soumis à des règles strictes. Le Client doit s'assurer que la commande est conforme à la Charte de Nommage correspondant au nom de domaine demandé. Toute demande d'enregistrement emporte acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage régissant le niveau d'enregistrement sollicité. Le Client est seul responsable des éventuelles atteintes aux droits de la propriété intellectuelle d'autrui qui pourraient découler de l'enregistrement d'un nom de domaine par l'intermédiaire des services de RACK42 et plus particulièrement des atteintes à tout signe distinctif préexistant, et notamment marque, nom commercial, dénomination sociale, droits de la personnalité, enseigne, etc. ainsi qu'à tout droit d'auteur et droits voisins, et d'une manière générale sur les droits des personnes et des biens. Il appartient en conséquence au Client de faire toute recherche d'antériorité de signes distinctifs, et plus généralement de s'assurer que ce nom de domaine ne porte pas atteinte à ces droits. Le client s'engage à se conformer à toutes les législations applicables lors du choix et de la réservation d'un nom de domaine. En effet, Le Client s'engage à ne pas réserver par l'intermédiaire des services de RACK42, tout nom de domaine :



- contraire à l'ordre public, et aux bonnes mœurs ;
- à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui ;
- incitant à la haine ou à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ;
- menaçant une personne ou un groupe de personnes ;
- à caractère pédophile ;
- incitant à commettre un délit, des actes violents, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- incitant au suicide ;
- permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels, des logiciels permettant les actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunication, des virus et d'autres bombes logiques et d'une manière générale tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens ;
- en violation du caractère privé des correspondances.

Le Client donne son accord pour que le nom de domaine soit enregistré en son nom par quiconque agissant en qualité de mandataire, et pour que RACK42 agisse en tant que contact technique et contact de facturation du nom de domaine, Le Client en étant le contact administratif, lorsque les conditions le permettent. Le Client doit fournir toutes les données personnelles (c'est-à-dire nom, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, les éléments permettant la facturation) nécessaire à l'enregistrement du nom de domaine auprès des autorités compétentes. Le Client s'engage à ce que ces informations soient complètes et exactes. Le Client s'engage à informer à RACK42, par écrit, de toute modification concernant sa situation personnelle (notamment changement d'adresse, modification de domiciliation bancaire, etc.). En particulier, tout changement d'adresse email devra être immédiatement communiqué à RACK42. Le Client doit s'assurer être à tout moment joignable par email et par courrier postal. Toute erreur dans le processus d'abonnement ou de renouvellement des noms de domaine sera de l'entière responsabilité du Client en cas de non communication par lui de ses nouvelles coordonnées, notamment email, RACK42 se dégage de toute responsabilité dans le cas du non réabonnement et/ou de la perte d'un nom de domaine du Client qui n'aurait pu être informé de l'échéance de son abonnement par les systèmes de relances automatiques (email) utilisés par RACK42.

Le Client s'engage à être en conformité avec la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique, et notamment à ne pas pratiquer de SPAM. Si, du fait de l'envoi de Spam par le Client, une ou plusieurs adresses IP du réseau RACK42 ou tout domaine en gestion par RACK42 pour le compte de ses Clients venait à être "blacklisté" suite à une plainte, le Client se verrait facturer d'un coût forfaitaire de 200 euros HT par plainte reçue. En ce cas, RACK42 pourra sans préavis ni indemnité suspendre et supprimer tous les services fournis au Client ayant été l'objet de telles plaintes.

### **3.5 Délégation de gestion**

Le Client donne tous pouvoirs à RACK42 pour assurer la gestion administrative et technique de ses noms de domaine. Dans ce cadre, le Client autorise RACK42 à procéder à toutes les opérations nécessaires à l'optimisation de cette gestion, et notamment à changer de prestataire local, ou de "registrar accrédité Ican", ainsi qu'à modifier les détails des contacts administratifs, techniques et de facturation des domaines, à l'exception du propriétaire.

### **3.6 Modification des données des bases whois**

RACK42 assure gratuitement les modifications des données whois (contacts administratifs, technique, ...) pour les extensions com/net/org/info/biz, ainsi que le .fr. Pour toute autre extension, RACK42 pourra, en fonction du degré de difficulté et du temps de traitement technique et/ou administratif, être amené à facturer cette prestation au Client. Dans ce cas, RACK42 s'engage à prévenir le Client des frais éventuels et les modifications ne seront effectuées qu'après signature par le Client du devis correspondant.



### **3.7 Modalités de transfert de noms de domaine**

Toute formule commandée à RACK42 implique que le ou les nom(s) de domaine concerné(s) soit/soient donné(s) en gestion à RACK42 (délégation technique du domaine). Tout non-réabonnement ou toute demande de transfert d'un nom de domaine à un prestataire autre que RACK42 entrainera la suppression des prestations techniques associées à ce domaine ainsi que la désinstallation du domaine dans les serveurs DNS de RACK42. Dans ces deux cas, RACK42 supprimera la totalité des informations appartenant au Client et contenues sur les serveurs de RACK42. Le Client ne pourra pas prétendre à recouvrer ces informations une fois le domaine effectivement transféré chez un autre prestataire (changement de délégation technique). Dans ces conditions, RACK42 ne pourra être tenu comme responsable de la perte des informations supprimées. Le Client est donc tenu de procéder à la sauvegarde de ses informations AVANT le changement de délégation technique de tout domaine. Dans le cas de demande de transfert de la gestion d'un nom de domaine à RACK42, le Client doit fournir à RACK42 la copie de la totalité du fichier de zone configuré auprès du prestataire actuel du domaine. Une copie erronée ne saurait engager la responsabilité de RACK42 en cas de rupture de services.

### **Article 4. Prix du service**

Les prix sont indiqués en euros sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande, sous réserve d'éventuelles erreurs de saisie ou de modification de taux de TVA. Les prix indiqués sont exprimés en euros hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des services concernés. Pour tous les services commandés hors Union Européenne et DOM-TOM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de RACK42. Ils seront la charge du Client et relèvent de l'entière responsabilité de celui-ci en termes de déclarations et de paiements aux autorités et/ou organismes compétents du pays de résidence du Client. RACK42 conseille au Client de se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales.

En cas de divergence entre le tarif indiqué lors de la commande et le tarif en vigueur, en raison d'une erreur de frappe, d'impression ou de calcul sur le site de RACK42, le tarif en vigueur prévaudra.

Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros. Les prix des services peuvent être modifiés à tout moment par la survenance d'événements extérieurs. RACK42 se réserve la faculté de réajuster ses tarifs lors du renouvellement de l'Abonnement et notamment en fonction des éventuelles variations imposées par les organismes d'enregistrement, des parités monétaires ou des taxes supplémentaires. Ces modifications seront mises en ligne et portée à la connaissance du Client avant toute commande. Le Client a, à tout moment, la possibilité de prévenir RACK42 de son souhait de ne pas se réabonner.

Le site de RACK42, <http://www.rack42.fr/>, indique à tout moment les tarifs en vigueur, et le Client est seul responsable du suivi des tarifs pratiqués.

### **Article 5. Qualification des engagements**

Les informations que le Client transmet au moment de la prise de commande l'engagent et toute erreur dans le libellé de la commande ou des coordonnées du destinataire ne saurait être de la responsabilité de RACK42.

Le Client peut signer un devis dans sa version papier puis le retourner à RACK42 par e-mail, fax ou courrier postal. Le devis contiendra une mention visant à l'acceptation de ces conditions générales. La signature par le Client du devis vaudra pleine acceptation des présentes conditions générales. En toute hypothèse, la validation de ces conditions générales par le Client vaudra consentement irrévocable et définitif de sa part de toutes les dispositions y figurant. Le Client reconnaîtra alors avoir une parfaite connaissance des conditions générales et renoncera de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire, notamment de ses propres conditions générales. Cette validation ainsi que l'ensemble des données que RACK42 aura enregistrées constitueront la preuve des transactions entre RACK42 et le Client.

RACK42 pourra modifier les présentes conditions générales à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site de RACK42. Chacune des clauses de ce contrat se suffit,



l'invalidation de l'une n'ayant aucun effet sur les autres.

RACK42 confirme la commande par e-mail. RACK42 recommande au Client de conserver ces informations sur un document informatique ou papier.

Le non-paiement d'une commande ou du renouvellement d'un abonnement dispense automatiquement RACK42 de toute responsabilité.

En aucun cas RACK42 ne pourra être tenu responsable de la perte de documents requis par les organismes d'enregistrement. Le Client est tenu de n'envoyer que des copies certifiées ou sans valeur de remplacement.

### **Article 6. Modalités de paiement**

Sauf accord spécifique indiqué sur le bon de commande, le prix est exigible immédiatement à la prise de la commande et le contrat est réputé signé au premier versement. Sauf accord tarifaire spécifique, les tarifs en vigueur sont ceux consultables sur la rubrique du site de RACK42, <http://www.rack42.fr>. Le Client peut effectuer le règlement de son abonnement par chèque en Euros tirés sur une banque française, prélèvement automatique ou virement. RACK42 se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux des taxes existantes. Le Client s'engage à payer suivant les modalités définies dans le contrat avant le début de chaque période l'intégralité des mensualités. Le paiement s'effectue exclusivement en euros. En cas de non-paiement de l'abonnement à la date d'échéance inscrite sur la facture émise par RACK42, le contrat pourra être résilié, ce qui pourra entraîner la suppression du nom de domaine auprès des Nic locaux, sans préavis et sans préjudice de la mise en œuvre de tous dommages et intérêts.

Cas particulier des domaines de la zone « .fr » : Si, suite à un contrôle de l'Afnic, qui peut survenir à tout instant même une fois le domaine déposé, le numéro fourni pour l'obtention du domaine (Siret, Identifiant Insee, ou tout autre numéro obligatoire fourni par le Client lors du passage de commande) s'avérait ne pas correspondre au demandeur/propriétaire du domaine, l'Afnic supprimerait ce nom et le Client ne pourrait alors prétendre à aucun remboursement de sa part ou de la part de RACK42.

### **Article 7. Modalités de livraison**

La livraison des services a lieu en ligne.

### **Article 8. Durée du contrat**

Ce contrat de prestations de services prend effet le jour de la confirmation du bon de commande. Le renouvellement se fait sur réception par RACK42 d'une confirmation de renouvellement par le Client : RACK42 adresse un avertissement de fin d'abonnement par email puis plusieurs relances par email. Le Client est seul responsable du renouvellement de son abonnement et par conséquent du maintien de son nom de domaine : le nom de domaine ne sera renouvelé par RACK42 que si le Client paye sa facture dans les délais indiqués sur celle-ci. Une date limite de règlement est indiquée sur les factures envoyées par RACK42. En cas de règlement hors délais, et dans le cas où le nom de domaine peut encore être renouvelé auprès des autorités compétentes, RACK42 facturera une somme forfaitaire de traitement de 55 € HT, en addition des frais de réactivation éventuellement imposés par le registre ou le partenaire utilisé. Si RACK42 ne reçoit pas de confirmation de réabonnement ni de règlement, le nom de domaine ne sera pas renouvelé, et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation, notamment si le domaine a été ensuite déposé par une tierce personne. RACK42 décline toute responsabilité si le Client ne renouvelle pas son domaine en raison de la non réception des relances effectuées par RACK42 et facture due à des coordonnées erronées, obsolètes ou non utilisées par le Client. Il est de la seule responsabilité du Client de prévenir RACK42 de son souhait de poursuivre son abonnement et de s'assurer que toutes les coordonnées communiquées à RACK42 sont bien à jour. Le présent contrat prendra fin de lui-même dès lors que le Client n'aura plus aucun nom de domaine en gestion à RACK42, sous réserve d'absence de tout arriéré de facture.

Le cas spécifique des GTLDs est régulé par l'Icann : Ces noms sont suspendus (On Hold) 5 jours après la date d'expiration (période de grâce offerte par RACK42). Ils sont alors réactivables moyennant le paiement d'une pénalité en sus des frais d'abonnement. Ils sont suspendus et effacés par la suite 30 jours après et remis dans le domaine public.



## Article 9. Modalités d'exécution et de résiliation du contrat

### 9.1 Responsabilité de RACK42

RACK42 s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services proposés et souscrit à ce titre à une obligation de moyens et non de résultats. En conséquence, Le Client exonère RACK42 de responsabilité pour la survenance de toute perte qui serait due à :

- une perte de l'enregistrement du nom de domaine ;
- l'utilisation du nom de domaine ;
- des retards dans l'accès ou des interruptions d'accès liés au système d'enregistrement ;
- si le nom souhaité est déjà enregistré ;
- lors d'un défaut de paiement de la part du Client ou de son agent des frais établis ci-dessus ;
- en cas d'enregistrement par un tiers du nom de domaine par d'autres organismes. En toutes hypothèses, la responsabilité de RACK42 au titre de ses services ne pourra excéder le montant acquitté par le Client à ce titre.

### 9.2 Disponibilité

L'indication de la disponibilité d'un nom de domaine ne constitue en aucun cas une garantie de pouvoir effectivement procéder à son enregistrement.

### 9.3 Refus

RACK42 ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'éventuel refus d'enregistrement d'un nom de domaine par l'organisme chargé de son administration ou par le prestataire ou sous-traitant local, et ce même si ce domaine apparaît disponible. Si l'enregistrement a été réglé par le Client et qu'il est impossible à RACK42 de procéder à son dépôt, RACK42 ne sera tenu que du remboursement des sommes versées par le Client au titre l'enregistrement du nom de domaine, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par le Client.

### 9.4 Règles d'enregistrement

RACK42 ne saurait être tenu responsable des conséquences découlant des modifications des règles imposées par les organismes d'enregistrement, y compris lors du renouvellement de l'abonnement. Le Client souhaitant déposer ou transférer un nom de domaine reconnaît avoir consulté les Clauses spécifiques des extensions correspondantes à ses noms de domaine, et les accepter dans leur intégralité.

Pour chaque extension, GANDI met à disposition des conditions particulières présentées sur la page [https://www.gandi.net/contracts/all\\_contracts/](https://www.gandi.net/contracts/all_contracts/). Le Client reconnaît, lors de chaque commande, avoir consulté cette page les Conditions Particulières correspondant aux extensions des noms de domaine présentés sur le Bon de commande, et les accepter dans leur intégralité.

Par ailleurs, chaque registre dispose d'une charte de nommage à laquelle le Client est automatiquement assujéti dès lors qu'il enregistre un nom de domaine dans l'extension gérée par le registre, qu'une acceptation explicite lui soit demandée ou non. Ces chartes de nommage peuvent être consultées sur le site Internet de chaque registre. Les adresses URL des sites des registres sont disponibles via le lien : <http://www.iana.org/domains/root/db/>

### 9.5 Sous traitance

RACK42 met tout en œuvre pour s'assurer de la qualité des prestations de ses sous-traitants, mais ne peut garantir le Client des conséquences d'une interruption de service indépendante de sa volonté. RACK42 peut faire appel à des prestataires extérieurs pour l'enregistrement et la gestion de certains noms de domaine. Le Client accepte cette sous-traitance et reconnaît à RACK42 la possibilité de faire appel aux prestataires de son choix, et d'en changer à tout moment.

### 9.6 Garanties

Le Client s'engage à indemniser RACK42 ainsi que ses directeurs et employés pour tout enregistrement de nom de domaine, toute perte, dommages ou coût, incluant des honoraires d'avocats, résultant d'une quelconque plainte, action ou demande liée à un nom de domaine ou à son utilisation.



Le Client s'engage et garantit que toutes les informations qu'il fournit liées à l'enregistrement sont complètes et exactes. RACK42 ne s'engage pas et ne garantit pas que l'enregistrement du nom de domaine aura pour effet d'éviter d'éventuelles contestations relatives au nom de domaine réservé.

Les services proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de RACK42 ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays du Client. Le Client reconnaît avoir reçu les conditions, mises en garde et informations nécessaires.

Le Client reconnaît être le seul responsable de l'adéquation des services de RACK42 à ses besoins. Il appartient au Client de souscrire le cas échéant à une police d'assurance appropriée.

Dans le cas où un tiers viendrait à transmettre à RACK42 une réclamation concernant un nom de domaine détenu par un Client de RACK42, RACK42 transmettra à son Client dans les meilleurs délais une copie de la réclamation adressée par le tiers. Le tiers se verra avisé de l'intervention de RACK42 auprès de son Client, étant entendu qu'il n'est pas du ressort de RACK42 de préjuger des droits de ses Clients ou de tiers sur une composition enregistrée à titre de nom de domaine, pas plus que de procéder, de son propre chef, à un transfert dudit nom de domaine. En cas de conflit, contentieux ou précontentieux, concernant un nom de domaine, le Client demeurera seul responsable du règlement de ce dernier. En aucune façon, RACK42 n'interviendra dans le règlement d'un tel conflit. En aucun cas RACK42 ne saurait être tenu responsable des conséquences de recours, amiables ou contentieux, dont le Client pourrait faire l'objet suite à l'enregistrement d'un ou plusieurs noms de domaine.

Le Client sera seul responsable des activités qu'il pourra exercer sur Internet par l'intermédiaire de tout site Web accessible via un nom de domaine enregistré par l'intermédiaire de RACK42. Le Client s'engage à garantir RACK42 de toutes condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre, par toute juridiction, du fait de l'enregistrement, de la conservation, de la gestion et plus généralement de toute opération liée à un ou plusieurs noms de domaine lui appartenant et pour lesquels RACK42 serait intervenu.

Le Client s'engage à assumer l'ensemble des frais de justice et frais de Conseil engagés par RACK42 pour la défense de ses intérêts, y compris dans les cas où un règlement amiable vient à être trouvé, entre le tiers et le Client ou entre le tiers et RACK42.

### **9.7 Force majeure**

Aucune des parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux français. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence.

### **9.8 Résiliation du contrat**

En cas de manquement contractuel par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations au titre du présent contrat, non réparé dans le délai de 15 jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement en cause, le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre Partie, sous réserve des éventuels dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre du fait de ces manquements. Dans l'hypothèse où la résiliation du contrat interviendrait lors de l'enregistrement d'un nom de domaine contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, RACK42 se réserve le droit de poursuivre le Client devant les tribunaux aux fins de voir la responsabilité du Client engagée. En cas de résiliation à l'initiative du Client pour l'un des cas envisagés aux deux alinéas précédents, le Client ne pourra obtenir le remboursement des sommes payées d'avance pour la période postérieure à la date de résiliation à l'exclusion de toute autre indemnité.

RACK42 se réserve la faculté de s'opposer à toute demande de transfert d'un ou plusieurs noms de domaine, dès lors que le Client serait débiteur pour l'un de ces noms du prix de la réservation ou de toute autre somme due à RACK42.

## **Article 10. Délai de rétractation**

En raison de la nature des prestations de services immatérielles livrées uniquement par internet ou téléchargement dont l'exécution a commencé avant le délai de 7 jours, les parties conviennent qu'aucun droit de rétractation ne pourra être exercé.



### **Article 11. Clause réputée non écrite**

Si l'une quelconque des conditions des présentes se révélait être nulle au regard tant d'une règle de droit en vigueur que d'une règle de droit étranger qui se révélerait être par nature d'application nécessaire en raison du lieu d'utilisation des services de RACK42, ladite clause serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité du reste des conditions d'utilisation des services de RACK42 qui demeurerait donc pleinement valides. RACK42 se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du contrat avec ses Clients.

### **Article 12. Modifications des conditions générales**

RACK42 se réserve la possibilité de modifier les clauses des Conditions générales à tout moment, notamment sur demande des autorités de tutelle (ICANN, Registry local (Afnic, etc...)). Toute nouvelle version des Conditions générales entrera en vigueur dès sa publication sur le site de RACK42. Dans la mesure où une modification est exigée par une autorité de tutelle, elle sera applicable à tout Contrat en cours 8 (huit) jours après qu'elle ait été publiée sur le site de RACK42. Le Client s'engage à consulter régulièrement le site de RACK42 sur lequel sera précisée la date d'entrée en vigueur de la dernière modification des Conditions générales. Si cette date est postérieure à la date de réservation d'un Nom de domaine, le Client s'engage à consulter ce nouveau texte. Si le Client n'accepte pas les modifications prévues, le Client devra résilier le Contrat le liant à RACK42 comme prévu à Article 9. Modalités d'exécution et de résiliation du contrat. En l'absence de résiliation, RACK42 considérera que les modifications ont été acceptées.

### **Article 13. Propriété intellectuelle**

Le Client reconnaît et accepte que les services et tout logiciel utilisé nécessairement en relation avec les services de RACK42 puissent contenir des informations confidentielles et protégées par le droit de propriété intellectuelle en vigueur ou toute autre loi. Le Client reconnaît également avoir connaissance que le contenu compris dans des publicités sponsorisées, les informations qui sont présentées via le service ou par des annonceurs sont protégées par le droit d'auteur, le droit des marques, le droit des brevets, ou tout autre droit reconnu par la législation en vigueur. Sauf expressément autorisé à cet effet par RACK42, Le Client s'engage à ne pas modifier, louer, emprunter, vendre, distribuer ou créer d'œuvres dérivées basées en tout ou partie sur les services ou les logiciels disponibles. Les marques, logos et marques de services qui apparaissent sur le site sont la propriété de RACK42. Il est interdit d'utiliser ces marques sans l'autorisation écrite et préalable de RACK42.

### **Article 14. Licences**

Pour chaque nom de domaine commandé, le Client consent à RACK42 une licence exclusive de son utilisation sur Internet. Ce droit d'utilisation s'entend comme la possibilité d'administrer le nom de domaine pour le compte du Client. A ce titre, sauf ordre contraire de la part du Client, RACK42 s'enregistre à la fois contact technique et contact de facturation lors du dépôt d'un nom de domaine. RACK42 n'acquière en aucune manière la propriété du nom de domaine.

### **Article 15. Confidentialité**

Les Parties assurent le caractère confidentiel des termes du présent contrat et de toute information obtenue dans le cadre de son application. Elles s'engagent en leur nom comme en celui de leurs personnels et de leurs sous-traitants à respecter le secret professionnel au présent contrat et à tout document confié. Le Client est informé que certaines données personnelles fournies sont transmises aux autorités compétentes et pourront être consultées sur le whois. Le whois est un document accessible sur l'Internet auprès des différentes autorités compétentes dans l'enregistrement des noms de domaine ; ce document prouve que le nom de domaine est enregistré et donne différentes informations sur le propriétaire.

### **Article 16. Données personnelles**

RACK42 s'engage à protéger les données personnelles de ses Clients. Toutes les données personnelles qui sont recueillies sont traitées avec la plus stricte confidentialité, conformément à la politique de protection des données personnelles appliquée par RACK42. Lors des commandes,



RACK42 demande au Client des informations indispensables pour assurer la qualité des services. RACK42 ne vend pas, ne commerciale pas et ne loue pas ces informations à des tiers. En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant. Il suffit pour ce faire d' un e-mail à l'adresse suivante : [contact@rack42.fr](mailto:contact@rack42.fr), ou un courrier à S.A.R.L. RACK42, 72, impasse Philippe Soupault 54710 Ludres, France. En adhérant à ces conditions générales, le Client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles de RACK42 et consent à ce que RACK42 collecte et utilise ces données dans le cadre décrit.

### **Article 17. Droit applicable et juridiction compétente**

Tant les conditions d'utilisation des services de RACK42 que les modalités d'acquisition de ses prestations en ligne sont régies par la législation française quel que soit le lieu d'utilisation ou d'acquisition. En cas de contestation éventuelle sur l'interprétation ou sur l'exécution des présentes conditions et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux tribunaux français, et notamment au Tribunal de Commerce de Nancy.

Fait en autant d'exemplaires que de Parties, à Ludres, le \_\_\_\_\_

<p>Le client</p> <p>_____</p> <div data-bbox="205 916 724 1030" style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 100%;"></div>	<p>RACK42</p> <p><i>Denis Sacchet</i></p> <div data-bbox="863 916 1393 1030" style="border: 1px solid black; height: 50px; width: 100%;"></div>
--	---